

# Rentrée scolaire petite enfance



Les institutions communales de la petite enfance de Veyrier se sont retrouvées au vert comme chaque année pour préparer la rentrée scolaire. Les éducatrices ont ainsi pu dire au revoir à Sandra Haidinger, éducatrice aux Rainettes et responsable du jardin d'enfants les Lucioles durant 16 ans, appelée à d'autres fonctions.

Ce séminaire hors murs a permis d'accueillir Sandra Kolly-Belet qui intègre les Rainettes depuis le mois d'août, ainsi que les Nains du Salève pour un remplacement. Véronique Ramseier

devient responsable des deux structures de Pinchat et collabore avec Sabine Chalier, éducatrice depuis de nombreuses années et musicienne réputée. Marianne Schipperijn quitte Pinchat pour travailler à la Ruche dans le groupe Maya. Elle prend le relais de Madelaine Naspinski, jeune retraitée qui effectue des remplacements dans diverses institutions comme Christine Eckstein.

Durant ces deux jours très constructifs, il ne manquait que Magali en congé maternité, éducatrice coresponsable des Nains du Salève avec Béatrice Reichlin.

Les éducatrices Barbara Breda, Martine Houlmann, Nicole Pouvreau et Rachel Baumgartner, aide, restent en place à la Ruche et certaines travaillent également aux Nains.

Nous accueillons également pour l'année scolaire 2008-2009, trois stagiaires de l'école d'éducateurs (trices) du jeune enfant dans la dernière année de leur parcours de formation.



Ce sont Odile Convers à Pinchat, Nathalie Bally à la Ruche et Anne France Rossi aux Nains du Salève.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, il reste encore quelques places dans les garderies et jardins d'enfants.

Monsieur le maire Daniel Mermod a effectué la visite des institutions de la petite enfance avec enthousiasme.

Pour toute nouvelle inscription, veuillez vous adresser à Marie-Claude Suchet, responsable de la petite enfance 022 899 10 37. Vous trouverez également plus d'informations sur le site [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch).

## Conseil municipal du 10 juin 2008

Comme il est de coutume lors d'une première séance suite à l'installation d'un nouveau bureau, la présidente du Conseil, Mme Claudine Constantin-Saby, a désiré faire un petit discours. Elle a rappelé que son poste n'avait pas été occupé par une femme depuis 1995 et que l'une de ses prédécesseurs fût Mme Liliane Maury Pasquier. La gente féminine étant représentée par 23% au sein du Conseil, Veyrier fait piètre figure au rang de la représentation des dames, arrivant 40e sur les 45 communes genevoises. Pour encourager les femmes à se présenter, elle a suggéré notamment d'assouplir les heures de réunion.

Quant au nouveau maire, M. Daniel Mermod, il a souligné l'importance d'être attentif aux projets à venir qui atteignent dans l'ensemble les 69 millions de francs. « Nous n'oublierons pas non plus les écoliers, les aînés ou encore ceux qui se débattent avec des problèmes sociaux ainsi que les sociétés qui représentent le tissu social dont nous avons besoin ou encore le domaine de la culture » a-t-il promis.

### Rayon communications

Les Conseillers municipaux vont se voir remettre un livre sur les parcours pédestres et à vélo édité par les organisateurs de la Course de l'Escalade. Si un radar de vitesse et de surveillance des feux sera installé à l'intersection des chemins Antoine-Martin et Tour-de-Pinchat, la demande faite pour une mesure similaire au chemin des Marais demeure lettre morte, mais l'exécutif n'abandonne pas pour autant sa requête et a saisi le Conseil d'Etat.

Mme Francine Burkhard a été désignée à l'unanimité pour venir grossir les rangs du comité de la Mansarde. Elle se chargera notamment des archives.

### Vote de confiance

Le Conseil administratif a tablé, avec succès, sur la confiance pour faire voter immédiatement un budget de CHF 850'000 pour les rénovations à effectuer à l'auberge communale du Grand-Donzel et à ses logements de fonction. « Cet équipement emblématique ne peut prétendre répondre à la clientèle en l'état. Nous souhaitons donc le remettre au goût du jour tant pour l'image de la commune que pour répondre aux besoins de la population », a estimé le Conseiller administratif Luc Malnati.

Parmi les travaux à effectuer, on devra ajouter un W.C. pour personnes à mobilité réduite, refaire les cuisines et divers autres travaux de rafraîchissements intérieurs et extérieurs ainsi que certaines mises en conformité.

Hormis le groupe socialiste, les partis présents ont souhaité passer l'affaire en vote immédiat. « Nous ne contestons pas les rénovations, mais nous avons quelques questions qui nécessitent le renvoi du dossier en commission. Cela ne retarderait l'échéance que de 3 mois la remettant à une époque de l'année où tout est calme », a proposé le socialiste Henri-Marc Schaerer.

Quant aux verts, M. Max Müller a proposé de prélever un pourcentage des recettes en plus du loyer prévu. Cette proposition a été rejetée, l'expert consulté sur la question ayant approuvé le loyer fixé par l'exécutif à CHF 95'000 par an plus les charges. De plus, cette mesure serait susceptible de décourager les nouveaux exploitants selon le Conseiller administratif Thomas Barth.

Le groupe libéral a exprimé ses craintes quant à la maîtrise du chantier par une entreprise générale. M. Malnati les a rassurés en expliquant que tel n'était pas leur souhait. « Faire appel à une entreprise générale n'était pas une requête mais bien une crainte, nous devons encourager les artisans et mandataires car ils se sentent souvent plus

concernés et respectent davantage les idées de la commune ainsi que les coûts », a précisé le libéral Philippe Rossé.

« Je suis étonné de ce qui se passe. D'habitude, la droite est plus prudente en ce qui concerne les questions financières, comme par exemple le renvoi en commission du projet sur la Fourchette Verte. Nous n'avons cette fois-ci aucune base de décision, même pas de plans, on ne nous fait pas faire une visite pour constater l'état des lieux et on accepte cette dépense sans contrôle. Je suis très étonné par votre gestion des deniers publics », s'est offusqué le socialiste Raymond Jeanneret.

« Je ne suis pas étonné de votre réaction, a répondu en boutade M. Barth, ce n'est pas parce que nous voulons aller vite que nous ne sommes pas entrés dans les détails. Nous avons étudié des variantes et la solution que nous vous proposons est la plus économique et elle règlera de façon durable les problèmes du Grand-Donzel. » Le libéral Cosimo Rizzo a voulu rassurer les socialistes en leur rappelant que les Conseillers pourront suivre l'évolution des travaux dans la commission des constructions. Son collègue Philippe Prost a répondu aux accusations du socialiste avec moins de retenue : « à la différence de certains groupes, on a le mérite de lire les documents qu'on nous envoie, nous avons donc vérifié en amont que le projet était raisonnable, cela évite du travail inutile en commission pendant 3 mois ».

### Faites vos jeux

Le Grand-Donzel verra aussi son aménagement extérieur amélioré. Deux nouveaux courts de tennis seront construits et 2 autres transformés. Quant aux enfants, ils pourront bénéficier d'une nouvelle place de jeux. « Nous avons déjà mentionné l'im-

→  
suite en page 12



# Ecoles – Rentrée scolaire 2008–2009

Dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement primaire voulue par Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique, depuis le 25 août dernier, les écoles de Veyrier sont dirigées par deux directrices d'établissement (un établissement peut être composé d'une ou de plusieurs écoles).

Ainsi, M<sup>me</sup> Josiane Beyvin-Bourgeois est en charge des écoles de Bois-Gourmand et de Veyrier-village et M<sup>me</sup> Daniela Capolarello de celles de Pinchat et de Troinex.

Les directions d'établissement appuient le travail des équipes enseignantes et renforcent le climat de confiance avec les parents et tous les partenaires de l'école. Les directrices ont notamment pour mission :

- d'assurer des conditions pédagogiques favorables au travail, à la socialisation et à la réussite de tous les élèves;
- de conduire un projet développant les priorités pédagogiques de l'établissement;

- de prendre les décisions relatives au parcours scolaire des élèves;
- d'engager, évaluer et encadrer les équipes enseignantes;
- de gérer le budget alloué et déterminer ainsi la répartition des postes d'enseignement au sein de l'établissement;
- de développer les relations avec les partenaires de l'école, entre autres en mettant en place les conseils d'établissement.

Pour exécuter leur tâche, elles pourront compter sur l'appui de maîtres adjoints qui seront désignés courant septembre. Ceux-ci exerceront certaines tâches administratives et contribueront à l'élaboration du projet d'établissement.

La fonction de directrice d'établissement remplace désormais celle d'inspectrice menée jusqu'à fin juin 2008 par Mme Véronique Bigio à laquelle nous réitérons nos remerciements pour son engagement.



**Madame Josiane Beyvin-Bourgeois**  
Etablissement de Bois-Gourmand/Veyrier  
Tél 022 899 12 50

**Madame Daniela Capolarello**

Etablissement de Pinchat/Troinex  
Tél. 022 784 25 93



Le secrétariat de ces deux établissements se situe au Centre administratif Bertrand à Champel. M<sup>me</sup> Francine Rocca vous répondra au 022 546 39 04.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein des établissements scolaires de Veyrier et formulons tous nos vœux de succès et de satisfaction pour tous.

## Qui sont nos élus ?

Cette rubrique vous les présente, deux par deux.



**M. JEAN-JACQUES IMBERTI**  
Conseiller municipal depuis juin 2007  
Parti radical

Quelles sont vos passions ?  
*L'agriculture et le sport*

Quel est votre plat préféré ?  
*Les spaghettis*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?  
*De savoir reconnaître quand on a tort*

Quelle est votre plus grande qualité ?  
*Le sourire*

Quel est votre plus grand défaut ?  
*De me mettre en colère*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?  
*La transhumance entre Vessy et Pinchat dans les années 70*

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?  
*Didier Cuche et José Bové*

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?  
*Italie*

Si vous étiez  
Une plante : *Un épi de blé*  
Un lieu à Veyrier : *La ferme de Pinchat*  
Un personnage de BD ou de dessin animé : *Tintin*  
Un animal : *Les moutons*  
Un livre : *Luigi le berger*  
Une œuvre musicale : *Mama de Luciano Pavarotti*  
Un tableau : *Un troupeau de moutons et son berger*



**M. RAYMOND JEANNERET**  
Conseiller municipal depuis juin 1995  
Parti socialiste

Quelles sont vos passions ?  
*La convivialité, la cueillette des champignons et la pêche*

Quel est votre plat préféré ?  
*Tout ce qui est accompagné d'une quantité suffisante de truffes (tuber melanosporum)*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?  
*La maîtrise de l'orgue ou à la rigueur du piano*

Quelle est votre plus grande qualité ?  
*L'humour (d'après mon épouse)*

Quel est votre plus grand défaut ?  
*La gourmandise ?*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?  
*C'est le jour où nous y avons trouvé notre maison.*

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?  
*Le père du « fils prodigue ». Il a su pardonner, faire la fête lors du retour de son dadet de fils et passer à autre chose sans lui faire la morale.*

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?  
*A Monaco. Pas d'armée, la mer, le soleil et un très bel arrière-pays.*

Si vous étiez  
Une plante : *Une rose, évidemment.*  
Un lieu à Veyrier : *Un restaurant chinois.*  
Un personnage de BD ou de dessin animé : *Iznogoud, je voudrais bien que nous soyons la majorité à la place de la majorité.*  
Un animal : *Un ours, parfois.*  
Un livre : *Un livre de cuisine.*  
Une œuvre musicale : *L'école est finie*  
Un tableau : *Repas de Noces Paysannes de Breugel*



portance de ce lieu prisé par les habitants de la commune et où de nombreuses sociétés déploient leurs activités. Il faut savoir que ce sont 700 membres qui font partie du Tennis Club du Veyrier – Grand-Donzel (TCVGD) et que 50 juniors ont été refusés l'an passé faute de place », a rappelé M. Malnati. Séparant le projet en 2 volets distincts mais indissociables, celui des courts et celui de la place de jeux, il a révélé dans les grandes lignes les étapes de la rénovation. Point important, il est apparu que le TCVGD s'est proposé pour assurer le coût d'un des nouveaux courts pour un montant de CHF 43'000. En ce qui concerne la place de jeux, il a insisté sur son rôle en tant que vecteur de dialogue entre les habitants. De plus, certains jeux ne seraient plus conformes, d'où la nécessité d'intervenir. « La cerise sur le gâteau serait la création d'une galette aménagée de jets d'eau où les enfants pourraient s'asperger lors des beaux jours », s'est-il enthousiasmé. La fin des travaux prévue pour avril 2009 nécessiterait un investissement de CHF 1'555'000 pour la partie courts et CHF 1'060'000 pour la partie jeux.

« Il faudrait faire attention avec le terme galette qui s'avère être un mot fort malheureux, a plaisanté M. Rizzo. C'est un projet ambitieux et novateur mais un peu cher dont nous aimerions débattre en commission », a-t-il annoncé en donnant la priorité aux courts.

Soutenant dans l'ensemble les 2 projets, M. Müller a tout de même mis un bémol sur le coût des jeux, soulignant que les 2 projets suffisaient à réduire à néant les bénéfices de l'année 2007.

« Nous saluons dans l'ensemble ces projets et suggérons l'ajout de 2 points : l'amélioration de la place de skate et l'ajout d'une table de ping-pong pour les adolescents dont on se plaint parfois, mais dont on oublie l'existence. On pourrait aussi envisager une bulle afin que la pétanque puisse se jouer en hiver », a proposé M. Jeanneret. M. Mermoud a informé que des discussions avec les personnes concernées par ces 2 suggestions étaient déjà planifiées. Intéressé également par la piste de skate, M. Rossé a émis la possibilité de la créer en lieu et place de la galette ornée de jets. Le dossier sera donc revu en commission et pour l'heure, la

majorité des Conseillers s'est entendu sur la priorité de la construction et réfection des courts.

### Venez à nous les entreprises

Une motion a été déposée par les démocrates-chrétiens pour l'étude de la création de zones économiques sur Veyrier. « L'activité économique sur notre territoire est limitée. En y créant des places de travail, cela diminuerait d'une part la circulation et varierait le type d'entrées fiscales qui sont dues en majorité aux personnes physiques à l'heure actuelle », a argumenté M. Raymond Gavillet.

Peu convaincu par l'utilité d'une motion, le radical Zoltan Szalai a proposé de la transformer en postulat « Nous sommes d'accord avec votre argumentation, mais le problème est le manque de place. Votre demande d'évaluation serait donc d'ordre philosophique et votre texte n'est pas assez précis ». M. Schaerer a émis des craintes quant au danger de ne pas respecter le Plan directeur communal en instaurant des zones d'activités non prévues dans le document. Soucieux de ne pas surcharger de travail l'exécutif, le libéral Philippe Cornebise a proposé aux élus d'étudier au préalable le type d'entreprise qu'ils souhaitaient attirer. Il a aussi soulevé la suggestion paradoxale des démocrates-chrétiens qui d'un côté veulent développer des zones d'activités qui font défaut et de l'autre souhaiteraient supprimer la taxe professionnelle ; « On devrait plutôt la réinvestir pour créer cette zone », a-t-il suggéré.

M. Gavillet a voulu insister sur l'évaluation de l'attractivité de la commune sur les entreprises car divers promoteurs privés pourraient être incités par le Conseil administratif à garder une partie de leur surface pour usage commercial.

Enfin transformée en postulat et amendée, la défunte motion visera à promouvoir des espaces d'activités économiques sur le territoire veyrite.

Décidément en faveur des entreprises lors de cette séance, le groupe des démocrates-chrétiens a proposé la suppression de la taxe professionnelle. M. Gavillet a souligné l'augmentation des charges constantes des entreprises et évalué la suppression de cet impôt à l'équivalent de ½ centime additionnel, ce qui correspond à CHF 250'000. La question sera débattue en commission des finances.

### Coûts écologiques

Proposée par le groupe socialiste, la motion pour le ramassage des déchets organiques a été transformée en postulat avant d'être rejetée par la majorité des élus. « De nombreux habitants sont venus nous demander de prendre des mesures pour le recyclage des ordures ménagères compostables et nous évaluons que le volume escompté n'est pas négligeable. De plus, la moitié des communes a déjà adhéré à un système de collecte », a annoncé la socialiste Claudine Constantin Saby.

M. Müller a annoncé que si les coûts étaient disproportionnés, il faudrait enterrer cette proposition. Le libéral Thierry Schaffhauser a estimé que l'opération coûterait environ CHF 140'000/an. « Nous devrions acheminer ces déchets au Nant-de-Châtillon avec un camion et deux transports par semaine seraient nécessaires pour éviter les odeurs. Le transport des autres déchets ne pourrait être revu à la baisse ce qui implique un avantage écologique douteux alors que les coûts financiers, eux, seraient bien réels », a-t-il avancé avant d'accuser les motionnaires de ne pas étudier suffisamment leurs propositions avant de les transmettre aux élus. « Nous n'avons pas créé cette motion par dessus la jambe, s'est défendue Mme Constantin-Saby, certaines communes similaires à la nôtre le font. Nous ne pouvons faire fi de cette proposition sous prétexte qu'elle n'est pas rentable ».

Alors que M. Gavillet a proposé aux socialistes de faire une étude plus approfondie sur le sujet, M. Jeanneret a répondu qu'il n'était pas d'usage que les Conseillers municipaux fassent le travail dévolu aux Conseillers administratifs. Ces derniers ont suggéré à l'hémicycle de refuser l'entrée en matière de ce postulat et ont eu gain de cause.

Il a aussi été question d'un malentendu sur le ramassage des déchets verts à l'EMS Maison de Vessey, le Conseil administratif se chargera de vérifier le problème dans les jours à venir.

Toujours dans le domaine de la pollution, par le bruit cette fois-ci, on s'est enquis de l'existence d'un nouveau type de revêtement routier qui couperait le bruit de façon considérable. M. Malnati a promis de se pencher sur la question.

Nancy Gagné Bolle



## Flash Info

### Personnel communal



M<sup>me</sup> Sandra Kolly-Belet a été engagée dès le 25 août 2008 en tant qu'éducatrice du jeune enfant au sein de la garderie Les Rainettes en remplacement de M<sup>me</sup> Sandra Haidinger qui a également souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière. Nous la remercions chaleureusement pour tout ce qu'elle a apporté à l'équipe de la petite enfance. Nous formons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours professionnel.

M<sup>me</sup> Carmen Escher a débuté son activité au sein de l'administration municipale le 4 août dernier en tant que secrétaire du service technique. Elle remplace M<sup>me</sup> Estelle Blanc qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et a quitté ses fonctions le 31 mars 2008. Durant la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2008, M<sup>me</sup> Muriel Perrier a assuré l'intérimaire avec une grande efficacité. Nous la remercions vivement de sa disponibilité.



Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles collaboratrices.

Le local des jeunes de Veyrier est aménagé dans les sous-sols de l'ancienne école communale de Veyrier dans laquelle loge également « La Mansarde » (association d'animation culturelle de Veyrier). L'école Rose, comme elle est communément appelée par les Veyrites, a abrité temporairement la mairie de la commune et à cette époque, l'actuel local des jeunes était, paraît-il, l'ancienne prison.

Avant l'entrée en fonction du premier travailleur social à Veyrier, les jeunes disposaient des clés des lieux et les géraient de manière autonome avec l'accord officiel de la mairie. Cependant la situation a vite dégénéré et les autorités ont décidé de faire appel à Jean-Pierre Golay, qui sera employé à 50% par la commune en qualité d'éducateur de rue (précurseur du travailleur social hors murs) de 1995 à 1999. L'éducateur disposera alors d'un local mis à disposition par la mairie mais sans budget ni subvention. Son rôle : encadrer et aider la jeunesse.

Le local ne comporte alors que deux pièces dont les murs sont couverts de jolis graffitis. Dans le but de récolter des fonds pour investir dans des repas, des activités et du matériel sono, Jean-Pierre Golay et les jeunes du local multiplient les ventes de frites lors d'événements communaux comme la Vogue annuelle par exemple. L'objectif premier de Jean-Pierre Golay est d'établir des liens avec les jeunes de Veyrier ainsi qu'une relation de confiance entre les différents partenaires du réseau de proximité. Il est essentiellement présent en soirée et la nuit pour gérer divers problèmes liés à la violence ainsi que la gestion accompagnée du local des jeunes.



En 1999, Jean-Pierre Golay quitte sa fonction et c'est Steve Cadoux, un travailleur social hors murs (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FAS'e) qui prend le relais de 1999 à 2008. Steve Cadoux, grâce à son travail, une aide financière et le soutien des autorités veyrites, réussit au fil des ans à mettre

en place une véritable petite structure « LJ1255 » à but non lucratif et à créer un lieu d'accueil organisé (mini centre de loisirs) à la base de nombreuses activités liées à la jeunesse sur la commune. Ce lieu sert aussi de point de rendez-vous et de lieu d'accueil pour le travail de rue.



La mission du TSHM est double : l'observation de la réalité et des problématiques sociales puis les actions ciblées sur les populations prioritaires. Cette fonction basée sur un cahier des charges bien précis procure la liberté d'action nécessaire et les moyens à la mise en place de projets destinés à la jeunesse de Veyrier. Voici quelques mots clés qui font partie intégrante du mandat d'un travailleur social hors murs : renforteur du lien social, révélateur, acteur de changements, médiateur.

Le TSHM travaille directement avec les autorités communales, répond à leurs attentes, leurs questionnements, leurs peurs et applique la politique choisie par les élus. Il se doit également de rendre des comptes à la FAS'e, son employeur. Ainsi, le TSHM occupe bien souvent le rôle de médiateur entre les demandes des usagers du local, leurs parents, les habitants, les entreprises, les associations de la région ainsi que les exigences des politiques communales. Un réseau de professionnels notamment composé d'écoles, de cycles d'orientation (conseillers sociaux, professeurs et concierges des établissements scolaires), des Centres d'Action Sociale et de Santé de Veyrier (CASS) collabore régulièrement avec le TSHM.

Aujourd'hui, c'est donc au numéro 20 du chemin Sous-Balme que les jeunes de Veyrier ont pour habitude de se retrouver le soir après leurs occupations de la journée. A l'entrée, une cuisine agencée, puis une salle polyvalente dotée d'un espace pour la boxe éducative et d'un local son, très populaire. Cet espace est également utilisé

comme cinéma pour lancer des projections vidéos, comme salle de concert ou encore comme discothèque. A l'arrière du local, une salle multimédia avec accès à internet et enfin pour terminer, le bureau des animateurs. Les jeunes ont aussi un baby foot, une table de billard et un flipper pour se divertir. En ce qui concerne les horaires d'ouverture, ils s'étendent en fonction des actions et des projets en cours, du lundi au vendredi principalement en soirée.

Les personnes qui permettent à ce lieu de continuer à perdurer, outre les jeunes qui fréquentent régulièrement le local, sont deux animateurs TSHM à temps partiel, un moniteur, un assistant technique, un professeur de boxe et un ingénieur sur mandat. La boxe éducative enseignée par Aristide Martin, professeur au Boxing Club Genevois est organisée dans le but de permettre aux jeunes de partager une activité sportive qui correspond à leurs besoins et envies ainsi que d'aborder le thème de la violence sous un angle différent. Des plus jeunes entre 9 et 13 ans sont aussi invités à utiliser le local pour fêter leurs anniversaires. Deux jeunes du local organisent le bar et la musique pour se faire un peu d'argent. Dans la même lignée, différents petits jobs sont proposés autant aux mineurs qu'aux majeurs afin de leur permettre de gagner un peu d'argent, de mettre un pied dans la vie active voire même de se faire connaître auprès de certaines entreprises. Une fois par semaine, un groupe de musique occupe la salle disco pour répéter ses morceaux. Tout le matériel pour le son est mis à sa disposition. Là encore, l'activité de gestion accompagnée est un moyen pour le local de responsabiliser les jeunes. A l'heure actuelle, trois jeunes ont la clé du local et peuvent venir à des heures bien définies et sous certaines conditions. Au préalable, ils signent un contrat avec les animateurs et s'engagent à le respecter, sous peine de restitution de ladite clé.

→  
suite en page 14



→  
suite de la page 13

La mission actuelle des animateurs responsables du local entre dans le cadre des activités du TSHM de la rue et ne se restreint pas à encadrer les jeunes au local. Les animateurs vont quotidiennement à la rencontre des jeunes sur le terrain avec le bus itinérant du local. Différents projets sont mis en place régulièrement en fonction des besoins du moment et de la motivation des jeunes.

Pour avoir entendu les échos des jeunes fréquentant le local depuis maintenant plusieurs années, le travail de Steve Cadoux a été très utile et fort apprécié par la population de Veyrier et



des alentours. En huit ans, Steve a réussi à mettre en place nombre de projets qui, à l'heure actuelle, sont extrêmement précieux et respectés des jeunes. Tout n'a pas été facile, loin de là, mais Steve Cadoux a su se faire une place en tant que TSHM à Veyrier et mérite des remerciements sincères pour sa motivation et le travail accompli. Les jeunes de la commune ont confiance en lui et regrettent son départ, mais il est temps pour Steve de faire bénéficier une autre région de son expérience. Nous le remercions pour toutes ses années à Veyrier !

Site internet : [www.lj1255.com](http://www.lj1255.com)

CE TEXTE EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SON AUTEUR ET N'ENGAGE PAS LA COMMUNE DE VEYRIER



## Rubrique technique

A ce jour, les importants chantiers débutés cet été sont pour la plupart terminés, comme par exemple le resurfaçage de la route du Pas-de-l'Échelle. Il était en effet important que la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions de sécurité et de circulation. Ceux de la route Antoine-Martin devraient être terminés fin septembre.

En ce qui concerne la rénovation de l'auberge communale du Grand-Donzel, les travaux ont débuté comme prévu cet été et seront terminés d'ici la fin de l'année.

Le concours d'architecture concernant le projet Grand-Salève est ouvert depuis le 11 août dernier et s'achèvera par la désignation d'un architecte lauréat à l'automne prochain. La suite de la procédure consistera à choisir l'ensemble des autres mandataires techniques et à démarrer concrètement l'étude de la première étape de ce projet d'envergure.

Pour faire suite au déménagement de quatre classes de l'école de Veyrier à celle du Bois-Gourmand, la commune a demandé qu'une bande cyclable soit tracée le long des routes de Veyrier et de l'Uche pour la sécurité des écoliers. Ces bandes cyclables ont été réalisées pour la rentrée scolaire.

Au niveau des chantiers des collecteurs collectifs privés, des travaux sont en cours aux chemins de Chèvrefeuille et des Lucioles. Le changement de la conduite d'eau au chemin des Bois par les SIG est en cours.

Par ailleurs, les travaux de terrassement pour la réhabilitation de la source de Veyrier ont débuté ce mois des deux côtés de la frontière. Ces travaux permettront de valoriser la source de Veyrier en créant un réservoir d'eau pour l'arrosage des cultures ainsi qu'un biotope humide pour la faune et la flore locales. La commune a pour volonté de développer des actions environnementales dont la source fait partie.

Enfin, pour rappel, le plan localisé de quartier des Etournelles prévoit la construction de deux immeubles d'habitation, d'une crèche et de locaux commerciaux. Ce projet a fait l'objet d'une procédure d'opposition de la part de certains voisins.

Après avoir été déboutés par le Tribunal administratif, les recourants ont également vu leur opposition rejetée par le Tribunal fédéral en date du 13 août 2008.

Aujourd'hui, plus aucun obstacle ne se dresse contre cette réalisation. Le Conseil administratif a prévu de lancer un concours d'architecture pour que ces nouvelles constructions s'intègrent au mieux dans l'environnement bâti actuel.

## Flash Info

### Personnel communal



M. Bernard Blaser a été engagé dès le 1<sup>er</sup> septembre 2008 en tant qu'agent de sécurité municipal. Il pourvoit ainsi le poste créé cette année afin de renforcer l'équipe du service de la sécurité municipale.

Enfin, deux nouvelles patrouilleuses scolaires ont été engagées pour la rentrée 2008-2009, il s'agit de M<sup>mes</sup> Maria Ferros et Elvira Das Neves Carnim.

*Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux collaborateurs.*

### Carnet rose

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Maïlys, née le 15 juillet 2008, fille de M<sup>me</sup> Magali Carrard Gomes, éducatrice du jeune enfant. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

# Sortie des aînés 2008

Immuable, tout comme la rentrée des classes, la première sortie de nos aînés a eu lieu mercredi 27 août. Cette année, la commune a décidé de changer de formule en proposant deux fois la même sortie afin de mieux répartir le nombre de participants.

La journée a commencé par un petit déjeuner servi à la salle communale, auquel chacun était libre d'y participer.

## Swiss Vapeur Parc

Ensuite, ce «petit» groupe de 101 personnes s'est rendu en car au Bouveret en longeant le lac Léman par la France, pour aller visiter le Swiss Vapeur Parc. Tout le monde a grimpé sur ces trains miniatures et en route pour une petite visite du magnifique parc.

Le Swiss Vapeur Parc est l'un des plus prestigieux chemins de fer miniature d'Europe, exposé dans un parc de 17'000 m<sup>2</sup>. Plus d'une dizaine de locomotives à vapeur invitent à venir rêver au royaume fascinant du rail. Il est géré par des amateurs bénévoles qui conduisent ces petits trains reproduits à l'échelle. Le parc accueille plus de 100'000 visiteurs par année.

Ce voyage ayant ouvert les appétits, un excellent repas a été servi dans un restaurant Le Bellevue au village du Bouveret, avant de regagner le débarcadère.



Durant le repas, nos autorités ont tenu à féliciter Madame Odette BAURY et Monsieur Marcel COLLE, doyens de la journée. Monsieur Edouard SOMMER a également été fêté pour son anniversaire qui tombait le même jour.

## S/S Montreux

Majestueux, le «Montreux» est arrivé du Haut Lac. Ce superbe bateau à vapeur est le plus an-

cient des bateaux à roues à aubes de la CGN naviguant encore. Il a été construit en 1904, puis rénové en 1962 et en 2001 et peut accueillir jusqu'à 750 passagers.

Au son des machines à vapeur et du sifflet du Major Davel, les participants se sont dirigés vers Villeneuve, avant de repartir en direction de Lausanne en passant devant le château de Chillon. Ils ont longé la Riviera Vaudoise en faisant plusieurs escales dans les vignobles. Durant cette belle croisière, un goûter a été servi.

Le décor de montagnes, de vignes et de villages, accompagné par un soleil radieux et une douce température a permis à nos aînés de largement profiter de ces deux heures de balade.

Finalement, à Lausanne les participants sont remontés dans les cars qui les attendaient pour rentrer à Veyrier, les yeux remplis de beaux souvenirs.

Lors de la deuxième sortie qui a eu lieu le mercredi 3 septembre, nos autorités ont félicité M<sup>me</sup> Jeanne Saracchi et M. Roger Matthey, doyens de la journée.



## Flash Info

### Prix de la commune de Veyrier

Pour l'année scolaire 2007-2008, le prix attribué aux meilleurs élèves de la commune obtenant une moyenne générale de 5 ou plus a été remis à :

- M<sup>lle</sup> Céline Trotti- maturité professionnelle – CFP Construction
- M<sup>lle</sup> Elodie Cherbuin – maturité – Collège Claparède
- M. Mathias Jarlborg – maturité – Collège de Staël
- M<sup>lle</sup> Alexandra Di Filippo – diplôme – Ecole de commerce des Bougeries
- M<sup>lle</sup> Jessica Bardone – diplôme – Ecole de culture générale Jean-Piaget

### Effectifs des élèves de la commune

Cette année, les écoles de la commune comptent :

- 284 élèves pour Bois-Gourmand
- 280 pour Pinchat et
- 266 pour Veyrier.

